



Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Mobilité : quelques bonnes nouvelles...

Au chapitre des bonnes nouvelles, nous tenons à saluer le nouvel aménagement de la rue du Try Bara qui fait maintenant partie d'un circuit « sécurisé » pour les cyclistes : route d'Ohain, rue de la Lasne, route de Renipont, retour au Messenger. Un trottoir confortable permet désormais aux piétons de se déplacer en sécurité aux abords de la Maison Communale, de la place d'Ohain et de l'école Van Hoegaerden.



Sur la route de Genval, une piste « mixte » piétons/cyclistes va maintenant jusqu'au quartier Manhattan, en direction de Genval. La continuation de cette piste se fera début 2017 jusqu'au chemin du Bon Air (n° 96). Nous regrettons cependant que rien ne soit encore prévu pour le tronçon vers le Champ d'Alvau et le Gros Tienne, ce qui serait bien nécessaire étant donné la dangerosité de cette route pour les piétons et les cyclistes !



Il y a donc des bonnes nouvelles mais force est de constater qu'il reste de nombreux points noirs pour la mobilité douce. Citons par exemple l'état pitoyable des trottoirs et le manque

de piste cyclable sur la chaussée de Louvain entre le square du Coq et l'entrée de Waterloo.

Beaucoup d'aménagements sont envisagés mais malheureusement leur coût important fait qu'ils sont régulièrement reportés pour des raisons budgétaires.

Pour ce qui concerne le stationnement sur les trottoirs qui met les piétons en danger, nous avons applaudi à l'article sur la sécurité routière publié dans le journal de la commune, début septembre. Il y est clairement mentionné, photo à l'appui, que le stationnement sur le trottoir est passible d'une amende de 110 euros. Cela sera-t-il suffisant pour faire prendre conscience de ce fléau aux automobilistes fautifs ? Comprendront-ils que leur responsabilité est engagée quand un piéton se retrouve sur la chaussée pour contourner leur véhicule ? Nous voyons que les autorités communales ont à cœur de s'attaquer sérieusement au problème et nous espérons que les mises en garde de l'agent constatateur finiront par être efficaces.



Encore un petit mot du réseau « Points-Nœuds » élaboré par la Province du Brabant Wallon.

Il prévoit le balisage d'itinéraires cyclistes couvrant la totalité de la Province et concernant 27 communes. Il compte environ 200 points sur Lasne. Ce réseau va permettre les déplacements de cyclo-tourisme, avec une signalétique très complète et précise. Gageons que cette initiative de la province encouragera le développement d'infrastructures appropriées sur le territoire de la commune.

DM. Cellule Mobilité

Le nouveau topo-guide n°3 est disponible



C'est en octobre 2016 que le nouveau topo-guide n° 3 de Lasne Nature a été édité.

Il répond à la demande de nombreux promeneurs qui, ayant parcouru les 210 km de promenades balisées de la commune, nous demandaient régulièrement « qu'avez-vous de neuf » ? C'est ainsi que nous avons publié ce recueil « 10 balades inédites à Lasne » qui propose 10 parcours non balisés sur le terrain, mais chacun étant décrit et cartographié dans le topo-guide.

Le format est identique aux versions précédentes (130 x 230 mm) et les 26 pages sont résistantes à la pluie.

Le topo-guide peut être acheté au siège de l'association, dans toutes les bonnes librairies de la commune et des environs, à la maison communale, à la maison du tourisme de Waterloo, etc.

Vous pouvez aussi effectuer un virement de 10 € + 2,37 € (frais de port) au compte BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature, avec la mention topo-guide n° 3.



La réserve du ru Milhoux encore plus didactique

C'est en octobre dernier que nous avons procédé à la mise en place de nouveaux panneaux didactiques dans notre réserve du ru Milhoux.

Pour illustrer ce qui n'est pas toujours visible (à première vue), les panneaux déclinent les thèmes suivants :

- **La mare pleine de vie** : les végétaux, les animaux vertébrés et invertébrés



- **La base de la vie dans la mare** : encore plus petits, avec le



phytoplancton, le zooplancton et les bactéries

- **Le ru** : du gammare à l'anodonte et du cresson de cheval à l'aulne glutineux

- **La mare et les batraciens** : grenouilles, tritons et crapauds

- **La roselière** : du roseau au carex et du râle d'eau à la rousserolle effarvate

- **Les traces d'animaux** : une autre façon d'identifier les habitués de cette zone humide



Nous espérons ainsi que les futurs visiteurs soient encore mieux informés sur la richesse d'un tel milieu humide, et sur la nécessité de le protéger.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la finalité de ce projet : Monique, Marie, Micheline, Thierry, Robert et les autres, mais aussi les instances qui ont contribué à son soutien financier, la Province du Brabant wallon et le Contrat de Rivière Dyle Gette.

CLW

Le petit patrimoine à l'honneur

Fleuron du petit patrimoine populaire lasnois, la chapelle Sainte-Lutgarde, rue de l'Abbaye, a retrouvé tout son lustre.



Le temps ne l'avait guère épargnée et ses outrages faisaient craindre le pire pour sa pérennité.

Pierre attaquée, corniche brisée, parties manquantes, ferronnerie rouillée, instabilité, situation presque désespérée sauvée par le savoir-faire d'un artisan de qualité, à l'initiative du Service Patrimoine de notre commune.

Nous le remercions vivement pour cette belle initiative de restauration qui se poursuivra dans les prochaines années par la remise en état d'autres éléments de notre petit patrimoine.

Françoise Bortels

AU SOMMAIRE

Mobilité : quelques bonnes nouvelles...	1
Le nouveau topo-guide n°3 est disponible	1
La réserve du ru Milhoux encore plus didactique	2
Le petit patrimoine à l'honneur	2
Succès pour la projection du film « En Quête de Sens »	2
La « Convention des Maires » : les communes entrent en action !	3
Un panneau de circulation méconnu ou volontairement ignoré ?	4
Demain, et après...	4
Vous avez un jardin naturel à Lasne ? faites-vous connaître !	4
Miel ou vinaigre	4
Connaissez-vous la Donnerie de Lasne ?	4
Visites de la Réserve du Ru Milhoux par des écoles	5
Quels sont les domaines d'action de notre association ?	5
Les exhortations au retour de la croissance sont pitoyables	6-7
Les sentiers de Lasne (18)	8
Notre promenade du 30 octobre	8
Regardons nos Batraciens	9
La boutique de Lasne Nature	10
Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Mots croisés	11
La nature de décembre à février	12

Succès pour la projection du film « En Quête de Sens »

Quel plaisir d'organiser la projection d'un film à laquelle le public répond présent ! Ce fut donc dans un auditoire plein que les 180 spectateurs présents ce 7 octobre au Dolce de La Hulpe ont pu suivre le parcours réel et initiatique de deux jeunes adultes qui se posent des questions sur l'avenir de la planète et qui cherchent à donner un sens à leur vie.

Après la projection du film, les spectateurs ont été invités à partager leur ressenti. Ce fut l'occasion d'entendre que beaucoup d'initiatives sont déjà prises dans notre commune et dans les communes avoisinantes (jardins partagés, SEL, donnerie...).

D'autres commentaires ont été exprimés tels que se prendre en main, créer son propre emploi, utiliser les canaux de communication actuels pour faire circuler les idées, valoriser nos ressources locales, exprimer nos choix de société, pétitionner, oser se lancer...



Des échanges sur les dangers de la science ou sur ses côtés positifs furent également évoqués.

Merci à Philippe Bouché et aux « petites mains » qui l'ont aidé pour l'organisation de cette soirée et merci au Dolce La Hulpe pour son accueil.

CLW

La « Convention des Maires » : les communes entrent en action !

L'indispensable transition énergétique ne pourra se faire sans la participation de tous les citoyens. Un nombre de plus en plus grand d'entre eux se sentent concernés par la nécessité de changer le paradigme du développement. L'immense succès des films « Demain » et « En quête de sens » (1) nous en apporte la preuve. Mais la bonne volonté des citoyens ne suffira pas : il est important que les autorités publiques offrent un cadre permettant de développer des actions concrètes. C'est pourquoi les communes ont un rôle à jouer à la fois pour sensibiliser, mobiliser et encadrer les initiatives locales.

C'est ainsi qu'est née au niveau européen « **La Convention des Maires pour le climat et l'énergie** » (2). L'engagement pris par les signataires de cette convention concerne les différents aspects de la lutte contre le réchauffement climatique : améliorer l'efficacité énergétique, éliminer les gaspillages d'énergie et promouvoir le développement des énergies renouvelables. Le but est de respecter et même de dépasser les objectifs de la COP 21.

La Convention regroupe des autorités locales européennes de toutes tailles, des petits villages comme des capitales. Plus de 6 000 communes européennes l'ont déjà signée, dont 246 communes en Belgique.

Répartition géographique des communes ayant déjà signé la Convention :



Les autorités locales occupent une position idéale pour influencer le comportement des citoyens. Leur rôle est déterminant pour concilier les intérêts publics et privés ainsi



que pour intégrer les principes d'une énergie durable dans les objectifs de développement local. L'adhésion des communes à ce mouvement témoigne de leur volonté d'encourager toutes les initiatives menant à une réduction des émissions de CO₂.

Les communes qui signent la **Convention des Maires** sont prêtes à relever le défi de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2030 sur leur territoire. Elles ont l'opportunité de bénéficier de soutiens multiples aux niveaux européen et régionaux.

« Afin de traduire ces engagements en actions concrètes, une approche pas-à-pas est prévue :

- effectuer un bilan des émissions et une évaluation des risques et vulnérabilités liés au changement climatique,
- présenter un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat dans les deux ans suivant la décision du conseil communal de signer la lettre d'engagement,
- établir un rapport au moins tous les deux ans à dater de la présentation du plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat, à des fins d'évaluation, de suivi et de vérification. »

La plupart de ces plans d'actions locaux concernent d'abord la **mobilité douce** ainsi que la **rénovation énergétique des bâtiments**. Ce sont des domaines où les autorités communales ont un rôle essentiel à jouer. C'est au niveau de la commune que sont prises les décisions en matière d'urbanisme, de transport,

de logement et d'aménagement du territoire. Ces plans représentent aussi des opportunités de développement économique et permettent de soutenir la création d'emplois locaux.

En Wallonie, dans le cadre de la Convention des maires, l'initiative POLLEC (3) offre aux communes une expertise pour établir un plan d'action en faveur de l'énergie durable. Concrètement, elle se base sur les principes de l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE) pour rechercher les solutions qui induisent la plus petite consommation d'énergie possible. Nous relevons quelques exemples de « bonnes pratiques » mises en œuvre dans le cadre de POLLEC :

- modernisation de l'éclairage public ;
- programme d'isolation des bâtiments (rénovation durable) ;
- installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux ;
- création de parkings de co-voiturage ;
- création de pistes cyclables et réseau de mobilité non-motorisée...

Les moyens d'action sont nombreux dans une commune pour sensibiliser et mobiliser les citoyens. Cette démarche locale sera essentielle pour réaliser les objectifs de l'Accord de Paris (4) qui vient d'entrer en vigueur grâce à sa ratification en octobre par le Parlement Européen, qui suit ainsi les États-Unis et la Chine engagés déjà depuis le mois de septembre. Comme Ottignies, Overijse, Tervuren ... et bien d'autres, notre commune montrera-t-elle la voie en adoptant une démarche de transition énergétique sur son territoire ? C'est le vœu que nous faisons pour l'avenir de toute notre communauté.

Denise Morissens

(1) Présenté par Lasne Nature au Dolce le 7 octobre 2016

(2) www.conventiondesmaires.eu

(3) Politique Locale Energie Climat : www.apere.org/fr/pollec

(4) COP 21 en 2015



Un panneau de circulation méconnu ou volontairement ignoré ?

« **Chemin réservé aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes et cavaliers** » (F99c)



Sur les chemins de notre belle commune, il nous arrive souvent de rencontrer ce panneau bleu qui, nous le pensons, va nous assurer une promenade calme et silencieuse.

Bien sûr, nous allons peut-être croiser un agriculteur qui va travailler sur ses champs. C'est normal, nous sommes à la campagne et le chemin lui permet d'accéder ses terres. A part cette exception, nous ne devrions normalement rencontrer aucun engin motorisé.

Or, il est extrêmement fréquent d'y voir circuler des motos, des quads, des SUV ... dont les conducteurs sont sans doute à la recherche de sensations sportives qui leur manquent sur les routes ! Le promeneur n'a qu'à se ranger sur le côté, se boucher les oreilles et traverser le nuage de poussière soulevé !

Fini les chants d'oiseaux, les écureuils et les lapins qui traversent, la bonne odeur des prairies et des champs. Place aux pétarades et aux émanations d'essence.

Pourquoi est-il si fréquent que ce panneau ne soit pas respecté ? Ne devrait-il pas être complété d'une interdiction plus explicite ? Nos autorités communales ne pourraient-elles pas prendre des mesures pour que les déplacements non motorisés soient mieux protégés ?

Demain, et après...

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous rendre compte que notre mode de vie actuel nous conduit droit dans le mur. Chacun peut faire quelque chose à son propre niveau et, ensemble, nous pourrions initier des changements bénéfiques.

Si vous aussi vous vous sentez concernés, nous vous proposons de vous investir dans la protection de notre nature, ici à Lasne pour commencer. Chaque printemps nous protégeons la migration des batraciens, maillon précieux dans l'équilibre naturel si fragilisé actuellement.

Nous avons besoin de personnes qui, le matin, vident les seaux placés derrière les bâches protectrices et libèrent ainsi les batraciens (photo ci-dessous) ; nous



avons besoin de personnes qui, le soir, arpentent la route de La Marache, près de la « Roseraie », ou la rue du Culot pour ramasser les batraciens (photo) avant qu'ils



ne se fassent écraser par les voitures.

La migration aura lieu en mars 2017 ; écrivez-nous à batraciens@lasne-nature.be ou prenez des renseignements par téléphone au 02 354.24.12.

Nous serons heureux de partager notre idéal avec vous.

N.M.

Connaissez-vous la Donnerie de Lasne ?

Une Donnerie est un moyen de faire le don, via une liste de diffusion de mails, d'un objet, de vêtements, de livres, etc. en bon état, et dont on n'aurait plus l'usage dans un esprit de respect de l'environnement et de solidarité.

Ce dispositif permet aussi, à l'inverse, de demander un objet, des vêtements, des livres, etc. dont on aurait besoin.

Cela n'engage à rien et c'est entièrement gratuit.

Pour en savoir plus et s'affilier à la donnerie, consultez le site <http://listes.agora.eu.org/listinfo/donnerie-lasne>

MIEL OU VINAIGRE

Plus d'un kilomètre de la partie « agricole » du Vieux chemin de Wavre a été recouvert d'une couche de dolomie (ou similaire). Ce traitement confère le statut de parcours cyclable et piéton agréable. Les agriculteurs devraient également y trouver leur compte. Mais, attention, des usagers motorisés ne respectent pas le signal F99c dont nous parlons ci-dessus.



Le chantier de la rue de la Bachée (Plancenot) est sur le point de se terminer. La bonne tenue du chantier a permis aux riverains de ne pas trop pâtir de ces travaux, même si la durée semble toujours trop longue...



VOUS AVEZ UN JARDIN NATUREL A LASNE ? FAITES-VOUS CONNAITRE !

Lasne Nature souhaite promouvoir le jardinage écologique dans notre commune.



Voici quelques caractéristiques du jardin naturel : pas de pesticides, une mare, haie et flore sauvage indigènes, un verger, un potager bio, un coin laissé sauvage, un tas de bois, un muret de pierres sèches, des nichoirs et mangeoires pour oiseaux, un hôtel à insectes, un accueil des chauve-souris et des hirondelles, un compostage.

Si votre jardin comporte quelques-uns de ces éléments, nous souhaiterions vous rencontrer !

Nous aimerions organiser, en juin 2017, une journée « JARDINS NATURELS OUVERTS » à Lasne.

Contact : Anne de Callatay : anne.decaltay@skynet.be ou 0473.55.88.65 et 02/633.59.73

Visites de la Réserve du Ru Milhoux par des écoles

Ce 26 septembre dernier, nous avons reçu la visite d'élèves de 4ème humanités du Collège du Christ Roi d'Ottignies, visite organisée par l'asbl La Leçon verte.



Après avoir été répartis en trois groupes, les jeunes ont participé alternativement aux activités suivantes :

- Un groupe a visité la Réserve sous la conduite d'une guide qui leur donnait des explications très instructives sur la vie que l'on y rencontre
- Un groupe a pêché des petits organismes dans la mare et a ensuite analysé le produit de leur pêche sous la conduite d'une personne compétente en la matière



- Un 3ème groupe nous a bien aidé



à réaliser divers travaux d'entretien : enlèvement des algues de la mare + mise en compost et amélioration de chemins.

Cette demi-journée passée dans la Réserve a été bénéfique pour toutes les parties : sensibilisation des jeunes et de leurs professeurs à la nature dans une zone humide et aide appréciable dans nos travaux d'entretien. Et le tout dans la bonne humeur et l'enthousiasme de tous.



Les 6 et 7 octobre, ce sont cette fois des enfants de 1ère et de 2ème primaire de l'école Ste Lutgarde de Lasne qui sont venus passer une matinée dans la Réserve.

Les activités ont été orientées sur la découverte de la Réserve et sur des animations ayant pour thème la vie dans



la mare et le ruisseau, l'importance de la gestion de la réserve, les cycles de vie des grenouilles, tritons et libellules. Les enseignantes ont découvert avec les enfants ce lieu magique et sont demandeuses de revenir à une autre saison.



Outre la préservation de la biodiversité d'une zone humide, la raison d'être de notre réserve naturelle est la sensibilisation du public à la beauté et à la fragilité de la Nature.

Il est donc souhaitable que de telles journées soient encore organisées à l'avenir.

Merci à Monique, Marie, Frédéric et Thierry pour l'encadrement de ces activités.

Thierry Rolin

Quels sont les domaines d'action de notre association ?

Après plus de 25 ans d'existence, Lasne Nature s'est intéressée et s'est impliquée dans divers sujets. Certains s'étonnent qu'on n'y parle pas uniquement de « nature », et nous en profitons pour publier l'article des statuts précisant les différents domaines d'action de notre association.

L'article 2 : L'association a pour but, entendu au sens le plus large, la défense et la protection de l'environnement, de la nature et de la qualité de la vie, tout particulièrement à Lasne et dans ses environs immédiats.

L'association sera compétente pour toutes questions concernant, notamment, sans que cette énumération soit limitative : la faune, la flore sous toutes leurs formes,

les plus rudimentaires comme les plus élaborées, la problématique de l'eau et des cours d'eau, les zones humides, la sauvegarde et la défense des chemins, des sentiers, et leur libre accessibilité au public, les pollutions et nuisances de toute nature en ce compris sonores, les déchets y compris leur recyclage, le patrimoine architectural et paysager, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, les déplacements et les transports en ce compris leurs aspects sécuritaires, l'accès aux sites naturels.

L'association pourra acquérir, aménager et gérer dans le sens le plus large, tous biens constituant une réserve naturelle, ou ayant un intérêt écologique ou didactique, dans le sens le plus large.

Dans le cadre de ses activités, l'association pourra accomplir tous les actes se rapportant, même indirectement, à son but tel que décrit ci-avant. Elle pourra notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité ou association d'un objet similaire, ester en justice, tant en demandant qu'en défendant ; elle sera notamment spécialement habilitée à représenter en justice tant les membres qui la composent que les intérêts collectifs mêmes desquels relève son but.

Nous espérons ainsi que la diversité de notre rayon d'action sera mieux comprise par tout un chacun.

CLW



« Les exhortations au retour de

Publication de la Fédération Inter-Environnement Wallonie, le jeudi 20 octobre 2016, par Noé Lecocq

Dans son ouvrage « **L'âge des low tech — Vers une civilisation techniquement soutenable** » l'ingénieur Philippe Bihoux nous livre une analyse sans concession des impasses de notre modèle sociétal. Des impasses physiques, notamment, qu'une fuite en avant technologique ne peut résoudre, et risque même d'aggraver. Il considère que les décideurs politiques, coincés jusqu'à l'absurde dans la défense de l'emploi, devraient construire une transition choisie plutôt que subie. Se basant sur de nombreux exemples bien documentés, il refuse le fatalisme et propose une voie originale, celle d'une technologie basse et soutenable, pensée en cohérence avec les limites auxquelles l'humanité fait face. Un livre qui propose un tour très complet, forcément parfois un peu rapide, de tous les secteurs d'activités : leur développement, leurs excès actuels et des propositions, souvent assez radicales, de transformation. Bien argumenté, tout en restant très accessible au niveau technique. Philippe Bihoux ne prétend pas avoir toute la solution (on pourrait d'ailleurs discuter certains points), mais tente, avec les outils de l'ingénieur et en refusant les tabous de la pensée dominante, de proposer une alternative. Un livre à la fois passionnant et utile. Morceaux choisis.

« L'histoire de l'humanité est une longue lutte contre la pénurie des ressources »

En première partie, Philippe Bihoux brosse l'histoire des principales technologies, depuis l'aube de la révolution industrielle : énergie, métallurgie, chimie, construction, agriculture, transport... « *globalement, l'ensemble du système technique, adossé, enchâssé dans un système social, moral et culturel qu'il modifiait à mesure, a jusqu'à présent plutôt bien répondu aux risques de pénuries, pour l'ensemble des ressources. Tout cela a eu un prix, naturellement. Celui d'une fuite en avant, d'une accélération permanente entre des pénuries et de nouvelles solutions pour y répondre, créant elles-mêmes de nouveaux besoins et de nouvelles pénuries. Celui de pollutions, de destructions sociales et environnementales sans précédent. Les ingénieurs font rarement des omelettes sans casser des œufs.* »

Mais loin de prévoir une prolongation de cette tendance, son analyse

l'amène à conclure que nous sommes arrivés à un stade où cette accélération butera sur un mur.

La consommation globale de quasi toutes les ressources n'a fait qu'augmenter. Et il ne faut pas trop compter sur la substitution pour réduire la consommation : « *les métaux ont été remplacés dans de nombreuses applications, par exemple par des matières plastiques ou des matériaux composites, pour alléger les structures, mais sans empêcher une explosion de la demande globale [en métaux], qui a plus que doublé dans les vingt dernières années* ». Bien sûr, l'âge de la pierre ne s'est pas terminé par manque de pierre, mais la réalité, c'est que l'humanité n'a jamais consommé autant de pierre qu'aujourd'hui...

À tel point que « *notre société*



industrielle est désormais largement fondée sur l'exploitation de ressources non renouvelables. Pour faire simple, disons qu'il s'agit essentiellement des énergies fossiles et des métaux. (...) il y a un problème de qualité, d'accessibilité de ces ressources, car nous avons, c'est compréhensible, commencé par taper dans le stock qui était le plus facilement exploitable, le plus riche, le plus concentré. »

Il faudra donc « *dépenser plus d'énergie par tonne de métal produite* » alors que simultanément « *des énergies fossiles moins accessibles entraînent également un besoin accru en métaux* » (si l'on veut conserver une production énergétique identique, car l'exploitation des énergies fossiles non conventionnelles ou la production d'énergies renouvelables nécessitent nettement plus d'infrastructure, notamment métallique, que le traditionnel puits texan).

D'où une impasse sur les ressources, qui ne pourra pas être résolue en gardant le même niveau de consommation matérielle. L'auteur ajoute d'autres impasses à son analyse : les pollutions

(dont le changement climatique), la consommation d'espace (limitée par la surface terrestre disponible), le creusement des inégalités sociales et une impasse morale.

Des limites de l'économie circulaire aux « low tech »

Face aux concepts en vogue du développement durable (économie circulaire, dématérialisation, croissance « verte »...), Philippe Bihoux assène la dure réalité des chiffres. Ce spécialiste des métaux détaille ainsi les raisons qui limitent — irrémédiablement — le recyclage tant que n'est pas abandonné le modèle actuel.

« *Le nickel, facilement repérable et assez coûteux, n'est recyclé correctement qu'à 55 %. (...) En trois cycles d'utilisation, on perd donc 80 % de la ressource. Et il s'agit d'un métal plutôt bien recyclé.* »

Les métaux sont utilisés de manière croissante pour des usages dispersifs, impossibles à recycler : pigments dans les encres et les peintures, fertilisants, additifs dans les verres et les plastiques, pesticides ou encore nanomatériaux, mais aussi pour une part dans la micro-électronique et autres étiquettes RFID jetables.

« *Les volumes en jeu ne sont pas anecdotiques : la production de nano-argent était déjà de 500 tonnes par an en 2008, soit près de 3 % de la production mondiale d'argent métal. (...) Et le nombre d'applications est en train d'exploser. (...) On n'ira pas gratter la peinture anticorrosion à l'étain et au cuivre sur les vieux bateaux (...) Et on ne sait pas récupérer tous les métaux présents, en quantités infimes, sur une carte électronique.* »

Il propose donc de faire le tri entre les innovations : celles qui permettront les économies de ressources et sont utiles, d'un côté ; celles qui remplissent des besoins absurdes, complexifient inutilement le système et gaspillent les ressources de l'autre. D'où le concept de *low tech*, technologies basses et soutenables, que Philippe Bihoux développe dans son ouvrage. Dans la foulée et en assumant le caractère « *rabat-joie* » et « *affreusement liberticide* » de ses propositions, il préconise de commencer par remettre en cause les besoins : « *pourrait-on vivre aussi bien, sous certaines conditions, sans ce besoin ?* » car « *l'enjeu n'est pas entre croissance et décroissance, mais entre décroissance subie — car la question des ressources*



La croissance sont pitoyables »

nous rattrapera à un moment ou à un autre — ou décroissance choisie ».

Une économie à réinventer à l'échelle d'une région

Hormis peut-être quelques irréductibles climato-sceptiques (et autres adeptes de l'optimisme érigé en dogme), « après des générations de « progrès » technique et social, tout le monde se rend compte que les choses ont changé et que la vie sera plus dure pour les générations à venir. »

« Le rythme et les modalités des évolutions inéluctables font débat : effondrement, débâcle, adaptation agrémentée ou non de soubresauts ? J'ai le sentiment, peut-être à tort, que ce ne sera pas un effondrement soudain, mais quelque chose comme une lente



submersion, peut-être à l'échelle d'une vie humaine. (...) En Occident, nous en avons beaucoup « sous le pied » avant d'entamer les besoins fondamentaux. (...) Si nous ne tentons rien de novateur, je penche donc pour un scénario d'adaptation « au forceps », adaptation douloureuse socialement et impactant profondément nos sociétés mais progressive tout de même. (...) dans un tel scénario, les oligarques s'arrangeront pour continuer à faire bombance, dans une société toujours plus sécuritaire afin de protéger leur pré carré. »

Quant aux centrales nucléaires, Philippe Bihoux va jusqu'à faire « le pari que nous ne démantèlerons rien du tout » car même en faisant l'hypothèse que les sommes provisionnées pour leur démantèlement sont correctes, ces sommes ne signifient pas que les ressources humaines et matérielles nécessaires seront disponibles le moment venu. « Tout au plus bricolerons-nous quelque peu les premières années, puis, au fur et à mesure de la « paupérisation » en ressources de notre société,

des mesures plus simples, d'abord « provisoires », seront prises, puis les centrales seront finalement laissées sur place. »

Parmi les questions à résoudre pour sortir du statu quo, Philippe Bihoux pointe la question majeure de l'emploi : « La défense de l'emploi est l'argument numéro un invoqué pour continuer à accélérer malgré le mur, et empêcher toute radicalité dans l'évolution réglementaire. C'est au nom de l'emploi que l'on nous vante les gaz de schiste (...) que nos présidents fréquentent les dictateurs pour leur vendre du matériel militaire ou des projets de génie civil. Et la terreur de détruire des emplois est légitime, sur fond de chômage récurrent depuis quarante ans, au point que des syndicats eux-mêmes s'y laissent parfois piéger en défendant la fabrication d'armes ou des sites chimiques et métallurgiques affreusement polluants. »

Il estime que devraient être mis en place « un mécanisme pour éviter, ou limiter fortement les conséquences sociales de la fermeture massive de certaines activités [néfastes] (...) L'idée générale serait donc de faire décroître la consommation du superflu de pair avec les emplois correspondants, tout en maintenant la cohésion sociale » en misant sur des mesures telles que la réduction et le partage du temps de travail, l'assurance chômage et l'allocation universelle. D'autre part, dans un monde basse technologie, « une certaine « démécanisation » dans l'agriculture, l'industrie et les services recréerait d'autres emplois », même si au total, Philippe Bihoux estime que le solde d'emplois serait probablement légèrement négatif et donc que la charge individuelle de travail pourrait baisser. Ceci impliquerait également une diminution du pouvoir d'achat et de consommation, qui deviendrait plus sélective et plus durable. C'est bien un des buts recherchés.

Pour mettre en place ces changements, il réfute la vision selon laquelle il serait nécessaire de travailler à l'échelle mondiale, politiquement irréaliste selon lui. Il considère l'échelle allant d'une région à maximum quelques États comme idéale, avec la possibilité de mettre en place des outils politiques, normatifs... et des barrières douanières pour permettre des échanges qui ne détruisent pas la production locale.

Quelques mots de conclusion

« Certes, mes préconisations sont sans doute un peu liberticides. Mais le principe fondamental, hérité des Lumières (...), c'est bien que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres, non ? Or nous n'avons qu'une seule planète : et si quelques-uns veulent la pourrir, alors il va nous falloir discuter sérieusement. »

« Secouons et réveillons nos timides hommes et femmes politiques, réduits à n'être que de (piètres) gestionnaires, tentant de ménager la chèvre et le chou, dépassés par la complexité du monde et tétanisés par tout changement d'ampleur, qui risquerait de compromettre le résultat des prochaines élections. (...) Mieux vaudrait pourtant qu'ils prennent, au plus vite, la mesure des frustrations et de la désespérance qui sont et seront générées par la tentative de statu quo. »

« Au lieu de nous lamenter sur les renoncements qui seront nécessaires, rêvons à la manière dont nous pourrions transformer notre système économique, et nos vies. Convainquons-nous que nous méritons un monde bien plus charmant, bien plus agréable, une société plus solidaire... Et surtout nous en avons les moyens. »

Source sur <http://www.iew.be/>

RENCONTRES VILLAGEOISES ET APERO A MARANSART

Le GRAM, Groupe de Réflexion sur l'Avenir de Maransart vous invite le vendredi 13 janvier 2017 dès 18h30, à l'ancienne buvette du FC Lasne (derrière le Centre Sportif de Maransart) pour partager le verre de l'amitié.

Echanger les vœux, faire de nouvelles rencontres, papoter entre voisins et amis dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

En décembre, n'oublions pas l'opération : Maransart, village décoré !

Dans l'attente de se revoir le 13 janvier 2017, toute l'équipe vous souhaite déjà de très joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2017 parsemée de petits bonheurs.

Venez nombreux, parlez-en autour de vous, tout le monde est le bienvenu !

Le Gram (Marina Jallet, Suzy Pouchain, Alain De Braekeleer, Damien Heymans, Philippe Saussu)



Les chemins et sentiers de Lasne (18)

Le chemin n° 18 (Ma) dit « Ruelle Millez »

NB : après le numéro du sentier nous indiquons l'initiale du village auquel il appartient, puisque un même numéro peut être présent dans différents villages (Ma=Maransart)

Maransart est un beau village, tout le monde en convient ! Un petit tour à la ruelle Millez va nous permettre d'admirer une de ses plus belles perspectives. Voyons cela de plus près.



Descendons dans le bas de Maransart via la « Vallée à la Dame » et poursuivons cette rue. Elle va finalement remonter, se transformer en rue pavée



... puis en chemin de terre avant de retrouver un mauvais asphalté jusqu'à un grand hangar agricole.



C'est là que débute le chemin « ruelle Millez ». Le chemin est large, en bon état et très

agréable que ce soit à pied, à vélo ou à cheval.



Mais n'allons pas trop vite et retournons-nous pour contempler la superbe vue de Maransart



Nous pouvons ensuite reprendre notre marche dans un bel environnement

Au sortir du bois, nous longeons un champ souvent planté de maïs.



En automne, nous y rencontrerons une multitude de faisans qui y ont été lâchés pour la chasse : on peut presque les attraper à la main ! Le chemin fait ensuite un virage vers la gauche et nous finissons entre 2 champs. La vue porte loin ici.

Nous arrivons bientôt à la fin de la ruelle Millez (après 1300 m) : - à droite c'est le chemin du Crucifix qui

mène vers le hameau des Flamandes et la N5

- à gauche c'est la route de l'Etat qui ramène vers Maransart, mais qui est peu agréable pour le promeneur. Heureusement après quelque centaines de mètres nous pouvons prendre sur la gauche le sentier « de la Garde de Dieu » qui nous ramène vers Maransart.



- tout droit c'est la ferme du Croissant

Philippe Dewael

Notre promenade du 30 octobre

C'est par un beau temps d'automne ensoleillé que le groupe a quitté la place de Ransbeck. Rapidement il s'est retrouvé sur le sentier n° 71 (dit du Mayeur) à hauteur du chemin de Bas-Ransbeck. Après une grimpe en direction de la chaussée de Louvain, à droite toute dans le sentier n° 73 qui traverse un champ cultivé pour rejoindre le chemin du Bois Magonnette. Ce parcours fait partie de la promenade n° 25 et ne semble pas poser de problème... Après avoir effectué une boucle, nous reviendrons emprunter le sentier n° 71 pour revenir vers l'église d'Ohain. La fin du parcours nous fera traverser le bois d'Ohain pour rejoindre le point de départ, via le chemin des Messes.



Votre cotisation * vous donne droit à votre carte de membre et est valable jusqu'à l'année prochaine à la même date.
*10 € minimum à verser au compte 001 2326233 55 de Lasne Nature.

Regardons nos Batraciens

Les oiseaux prédateurs

Dans nos précédents bulletins, nous avons vu que les batraciens de nos régions se nourrissent de proies très variées et, qu'en cela, ils sont utiles à l'équilibre de la nature. Ce même équilibre les transforme en proies dès qu'ils rencontrent leurs prédateurs, mammifères et oiseaux principalement. Découvrons ici quels sont les oiseaux friands de grenouilles, crapauds et tritons.

Les batraciens ayant une activité tant nocturne que diurne auront donc des prédateurs des deux types.

Les rapaces nocturnes, comme les chouettes, ont une ouïe très fine leur permettant de situer leur proie au moindre crissement de feuilles mortes ; grâce à leurs orifices auditifs longs et larges (photo), situés sous les



plumes de la face, ils « visionnent » le déplacement d'une proie (un crapaud par ex.) même s'ils foncent déjà sur elle et peuvent modifier leur trajectoire si nécessaire.

Dans le silence de la nuit, ces prédateurs doivent voler sans se faire entendre : ils fendent l'air sans bruit parce que les plumes des ailes ont une bordure dentelée, le peigne, qui laisse passer l'air délicatement.

Leurs yeux situés de face permettent d'estimer les distances et le relief et leur bonne acuité visuelle les amène à visualiser leur proie même dans la pénombre.

La chouette hulotte ou chat huant (40 cm) à la grosse tête arrondie et aux yeux bleu sombre (photo) vit dans les bois avec espaces dégagés. Pendant les nuits calmes on peut entendre son cri velouté ou-hoû-ou grave suivi



de ou-ou-ou tremblé. Les grenouilles roussees constituent 11 % de leur alimentation ; elles sont avalées tout entières et après 3 h de digestion les os sont rejetés dans une pelote de déjection faite par le gésier.

La chouette chevêche ou chouette Athéna (22 cm) figurait parmi les attributs de la déesse Athéna, fille de Zeus ; on la reconnaît à sa tête aplatie et ses yeux jaunes (photo) qui lui



donnent un air courroucé et curieux. Elle chasse les batraciens au bord des prairies et dans les champs avec arbres et bosquets.

Les rapaces diurnes dont la vue est très développée, 4 à 5 fois meilleure que la nôtre, voient bouger un brin d'herbe, sauter une grenouille, marcher un crapaud... Ces proies intéressent les buses et les busards.

La buse, que l'on voit planer en cercles dans le ciel (photo) et lancer



son cri plaintif hièèh , se perchera ensuite sur une branche basse pour chasser à l'affût grenouilles roussees et crapauds mais aussi grenouilles vertes et rieuses prenant le soleil sur les berges de l'étang ou se reposant

sur les algues flottantes.

Le busard des roseaux ou harpaye (photo), brun avec une tête jaune



crème, vole bas au-dessus des zones humides et apprécie les étangs avec une riche végétation de roseaux dans lesquels il fait son nid ; 16 % de son alimentation sont constitués de batraciens.

Les autres oiseaux prédateurs

La corneille (photo) fréquente dans



nos jardins est un oiseau intelligent et opportuniste ; pour elle tout est bon à manger même les cadavres ! Ainsi, sur nos routes de Lasne, vous ne verrez jamais de batraciens écrasés la nuit par les automobilistes, les corneilles étant passées à l'aube pour s'en nourrir. Parfois le matin, quand on libère les batraciens récoltés dans les seaux au cours de la nuit, les corneilles observent et attrapent les grenouilles et crapauds désorientés et trop lents à disparaître dans l'étang.

D'autres oiseaux se nourrissent de batraciens trouvés dans l'eau : les hérons, les canards friands d'œufs et de têtards ainsi que les poules d'eau et les foulques. Le martin-pêcheur agrémenté son menu-poisson de nombreux tritons et on voit même des grenouilles vertes attraper de jeunes grenouilles sorties de l'eau pour la première fois.

Dur, dur la vie d'un batracien !

N.M. Cellule Batraciens

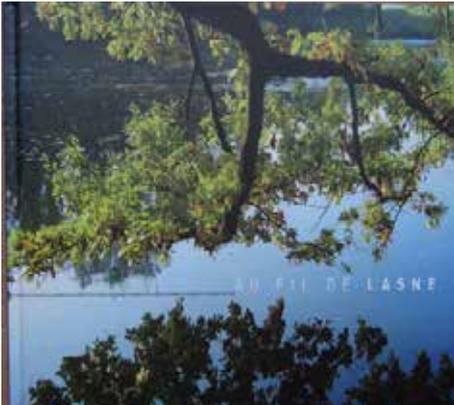


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 3,95 €.

Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

- **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

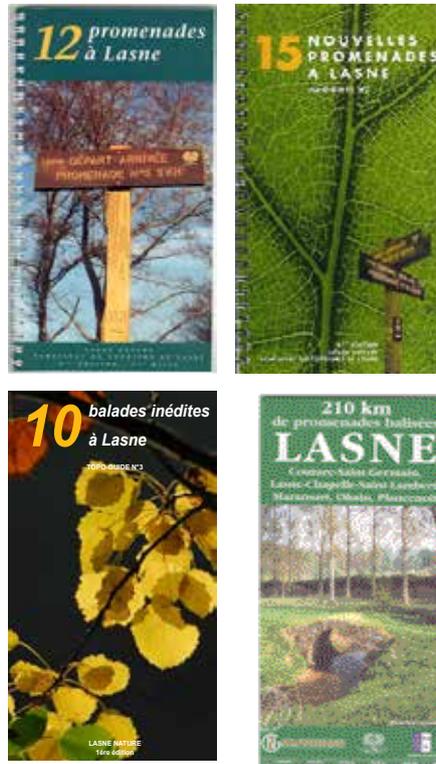
- **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.



Nos cartes et guides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



TOPO-GUIDE N° 1
«12 PROMENADES À LASNE»

TOPO-GUIDE N° 2
« 15 NOUVELLES PROMENADES »

TOPO-GUIDE N° 3
« 10 BALADES INEDITES à Lasne »

Prix de chaque topo-guide : 10 € + frais d'expédition de 2,37 €.
Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 3,95 €.

CARTE IGN au 1/10000 «210 km DE PROMENADES À LASNE»

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,58 €.

CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 10 € + frais d'expédition: 2,37 €.

CARTES POSTALES EN COULEURS



la pièce : 0,50 €
- par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,79 €.

Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

SACHET DE SEMENCES

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,58 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos recettes



RECUEIL DE 25 RECETTES DE CUISINE à base de PLANTES SAUVAGES

le recueil : 7 € + frais d'expédition : 1,58 €.

Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte BE22 0012 6937 5847 de Lasne Nature à 1380 LASNE.



AGENDA

DECEMBRE 2016

- Sam 10 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Pas de réunion mensuelle de Lasne Nature en décembre**

JANVIER 2017

- Lasne Nature vous souhaite une année 2017 pleine de joie et de sérénité**
- Sam 21 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 26 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.
- Dim 29 **Promenade trimestrielle** Départ à 10 h de la Chapelle aux Sabots à Court-Saint-Etienne (intersection de chaussée de Bruxelles et rue Chapelle aux Sabots). Durée estimée à 2 h. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Infos 02 633 37 76.

FEVRIER 2017

- Sam 18 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 23 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

MARS 2017 (provisoire)

- Sam 25 **Entretien de la Réserve du Bois de l'Épine**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, en face du 70 route de l'Etat. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 30 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.
- Ven 31 **Conférence** sur la Biodiversité à 20 h. Les détails seront précisés ultérieurement.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine) : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : Denise Morissens : 02 354 97 82 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWael : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : **secretariat@lasne-nature.be**
Site internet : **www.lasne-nature.be**

Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS
BE31 0012 3262 3355 de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE

POUR NOTRE BOUTIQUE
BE22 0012 6937 5847 de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 107

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	R	I	E	T	A	I	R	E
2	O	R	I	F	L	A	M	M	E	S
3	T	O	C	■	I	G	U	A	N	E
4	I	M	A	M	S	■	S	O	I	R
5	M	A	N	I	E	R	E	■	N	I
6	A	T	E	L	E	■	R	I	E	N
7	R	E	■	I	■	E	A	U	■	E
8	R	■	S	T	E	R	I	L	E	■
9	O	R	E	E	■	I	S	E	U	T
10	N	A	C	R	E	E	■	S	T	E

GRILLE N° 108

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

HORIZONTALEMENT

1. Telle la chauve-souris actuellement. 2. Est admiré avec passion – Expression d'une opinion. 3. Pesa – Centre métallurgique sud-américain. 4. Ancienne province russe. 5. Symbole d'une unité électrique – Deuxième degré. 6. Remarquable chez le héron – Roulement – De faible valeur. 7. Sert surtout en hiver – Au bout de l'urètre. 8. Petit bout d'homme – Mammifères aux pattes palmées. 9. Répréhensible. 10. Gros diptères.

VERTICALEMENT

1. Curieux poisson. 2. Se dit d'un mouvement déclenché par une représentation mentale. 3. Grand travailleur – Est restrictif. 4. Arbre d'Afrique tropicale – Remplis un devoir. 5. Coin de France – Traverse le lac de Brienz – Service ancien. 6. Société anonyme – Procura du plaisir. 7. Au printemps – Table provisoire. 8. Arête – Cheval originaire d'Afrique du Nord. 9. Parfois à blanc – Mammifères carnivores. 10. Migrations parfois dramatiques – Direction.



La nature de décembre à février



Nos taupes communes (*Talpa europaea*) entament leur période de reproduction. Un territoire qui couvre l'équivalent d'un terrain de football est partagé par deux ou trois individus qui peuvent y cohabiter, chacun menant une vie solitaire au fond de son réseau de galeries. Mais aux portes de l'hiver, les galeries normalement indépendantes vont se recouper, donnant l'occasion aux mâles de déployer leur agressivité. Celle-ci peut aller jusqu'au cannibalisme guerrier. Mais s'il n'y avait les taupinières, la vie des taupes resterait d'une grande discrétion. C'est à la fin de l'hiver que naîtront les petits dans un nid constitué d'herbes et de feuilles, et situé sous une grosse taupinière. Les vers de terre ainsi que les larves de coléoptères constituent la base de leur régime alimentaire.



Le gui (*Viscum album*) présente ses baies globuleuses blanches. Cet arbrisseau vit en parasite sur les branches des arbres à feuilles caduques. Ses racines puisent l'eau



et les sels minéraux dans le tissu de l'arbre hôte. Les baies sont appréciées des oiseaux comme la grive draine (*Turdus viscivorus*), mais attention, elles sont toxiques pour l'humain. Quel âge a cette boule de gui ? Vous comptez le nombre de fourches d'un rameau et vous y ajoutez trois ans.



Le noisetier (*Corylus avellana*) présente ses chatons mâles, régal des passereaux, mais aussi sa toute petite fleur femelle aux stigmates plumeux rouges blottie en forme de bourgeon. Le noisetier est un arbrisseau dit monoïque, c'est-à-dire une plante qui porte les fleurs de chaque sexe.



Les écureuils roux (*Sciurus vulgaris*) seront d'autant plus visibles que les arbres sont dénudés et qu'ils sont en pleine saison des amours. Munis de leur manteau d'hiver, la queue touffue et la pointe des oreilles en pinceau, ils sont actifs tout l'hiver à la recherche de leurs réserves de nourriture, et les mâles en course de séduction à la poursuite de la promise.



Les lièvres communs (*Lepus europaeus*) entament la conquête des femelles (les hases), qui passent leur temps à repousser leurs avances. C'est une période de grande activité, avec courses, sauts, luttes. La première portée naîtra, dans un gîte au creux d'un sillon, 42 jours après l'accouplement, elle sera suivie de deux ou trois autres portées dans l'année.



Le perce-neige (*Galanthus nivalis*) laisse paraître ses fleurs blanches. Observez-les et laissez-les en place, les fleurs étant toxiques.

